

## Santé et confort vont de pair.

Le coût des soins de santé explose avec la sophistication de la médecine moderne. L'augmentation continue de l'espérance de vie, qui en est la conséquence bénéfique, accélère le phénomène. Dans un tel environnement et dans un souci d'assurer le financement du système de la sécurité sociale à long terme, il est évident que les prestations de la caisse de maladie doivent être cadrées et plafonnées.

D'un autre côté, l'évolution de la médecine offre à tous des possibilités de prestations de confort qui dépassent le minimum jugé nécessaire et dont on ne peut plus se passer.



Parce que ma santé  
me tient autant à coeur  
que mes affaires.

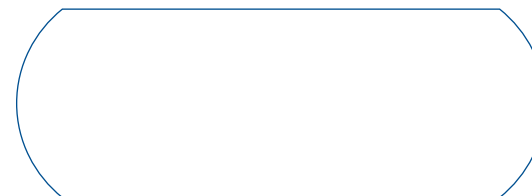


LFS06DA007 V1

L'assurance santé des professions  
libérales et des indépendants



L'assurance santé des professions  
libérales et des indépendants



Disponibile sur demande en allemand. Auf Anfrage auch in Deutsch verfügbar.  
Document non contractuel.



Äert Vertrauen a sécheren Hänn



46, rue Léon Laval - L-3372 Leudelange - Tél.: +352 437 437  
[www.foyer.lu](http://www.foyer.lu)



### La couverture «perte de revenu»<sup>1</sup>

La couverture «perte de revenu» assure une indemnité journalière en cas d'incapacité de travail. Vous choisissez le montant de votre indemnité selon vos besoins et revenus réels. **medicis** vous assure un accès à des soins de qualité en cas de maladie et contribue à votre confort et à votre sécurité financière. Bien entendu, **medicis** propose aussi des couvertures complémentaires pour vous et votre famille.

### Les frais de traitement ambulatoire chez le médecin<sup>2</sup>

#### Les consultations médicales ou les soins à domicile

**medicis** prend intégralement en charge les dépenses pour les soins courants, en complément des remboursements de la caisse de maladie, même en cas de traitement à l'étranger.

#### Les médicaments prescrits par un médecin

Dès qu'un médicament a été prescrit, **medicis** prend en charge:

- le remboursement complémentaire à 100% des médicaments;
- un remboursement de 20% pour les produits non remboursés par la caisse de maladie.

### Les soins des yeux

Vos contributions personnelles pour les frais de lunettes (montures et verres correcteurs) ou de lentilles, sont importantes. Nous prenons en charge le complément à 100% des verres correcteurs ou des lentilles de contact. Pour les montures, **medicis** contribue de manière forfaitaire (50,-€) tous les 2 ans.

### Les soins dentaires

Les soins dentaires sont pris en charge à 100% après le remboursement préalable de la sécurité sociale. Pour les prothèses dentaires, **medicis** intervient pour le complément jusqu'à 80% du coût exposé avec un montant plafonné. Si la caisse de maladie ne rembourse rien, **medicis** prend en charge 40% de vos dépenses (plafonné).

### Les plus de medicis

#### La prestation «voyage»

Au Luxembourg, on a vite passé les frontières du pays. C'est pourquoi nous avons ajouté cette couverture dans la garantie des frais ambulatoires. La prestation «voyage» vous couvre dans le monde entier et sur toute l'année au cours de vos déplacements à l'étranger jusqu'à 8 semaines. Les frais de traitement, ambulatoire ou hospitalier, sont intégralement pris en charge.



### Les soins alternatifs

**medicis** reconnaît les soins de médecine alternative à condition qu'ils soient dispensés par un naturopathe «Heilpraktiker» en Allemagne (80% des frais engagés, jusqu'à un plafond de EUR 400,- par an).

### L'assistance

**medicis** vous propose des prestations d'assistance pour les enfants.

### Les frais hospitaliers<sup>3</sup>

Rien n'est plus précieux que notre liberté. **medicis** vous offre la liberté de choix parmi les plus grands spécialistes et les hôpitaux les plus renommés en Europe.

**medicis** vous libère donc totalement des contraintes financières liées à une hospitalisation. Vous ne faites plus de compromis pour votre santé. **medicis** vous garantit une couverture intégrale des frais hospitaliers, même si la caisse de maladie ne vous rembourse pas. **medicis** prend également en charge le surplus pour le traitement en 1re classe.

### L'indemnité journalière en cas d'hospitalisation<sup>4</sup>

Indépendamment des frais pris en charge par la caisse de maladie ou par une assurance privée, une hospitalisation engendre souvent des dépenses supplémentaires non prévisibles. Pour chaque jour passé à l'hôpital, **medicis** vous accorde un forfait que vous pouvez fixer à l'avance.

**Votre santé est ce que vous avez de plus précieux. medicis vous aide à la préserver. medicis, l'assurance santé de la famille, des indépendants et des professions libérales.**